Extrait N° 2 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 JANVIER 2008

L'an deux mil huit, le dix huit janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 9 janvier 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose – M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Lucien.

Absents : M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. GRONDIN Jules a donné mandat à M. DENNEMONT Michel - M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 2 / ZAC-RHI du Ruisseau Bois de Nèfles
- Approbation du CRAC 2007 de la SODEGIS

Le cahier des charges de la concession de l'opération **« ZAC-RHI du Ruisseau Bois de Nèfles »** énonce que le concessionnaire (la SODEGIS) présente chaque année au conseil municipal, un compte rendu de concession.

…/…

MAIRIE DE SAVIRONS

Ce compte rendu comprend :

▪ une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé

▪ les documents financiers :
- Bilan prévisionnel actualisé
- Plan de trésorerie prévisionnel actualisé

Le bilan prévisionnel actualisé fait apparaître :

Total des dépenses :		**7 346 184 € HT**
Dont : • Acquisitions foncières		1 183 174 € HT
• VRD FRAFU		2 904 085 € HT
• VRD RHI		1 159 496 € HT
• Terrasses du Bois de Nèfles		226 708 € HT
• Equipements publics		901 067 € HT
• Frais généraux		905 587 € HT
• TVA sur marge		66 067 € HT
Total des recettes :		**7 346 184 €HT**
Dont : • Produit des cessions foncières		1 080 316 € HT
• Produit des affectations		1 484 520 € HT
• Subventions		2 123 703 € HT
• Participation communale au titre de l'équilibre de la ZAC-RHI		1 537 909 € HT
• Autres produits		1 023 727 € HT
Dont : - Participation communale au titre des équipements publics	996 756 € HT	
- Participation de tiers	26 972 € HT	
• Régularisation de TVA		96 009 € HT

La participation communale pour l'exercice en cours est de 188 717.53 € HT

Le montant de la participation se répartit ainsi :

. Clôture ZAC-RHI	19 880.00 € HT
. Participation aux équipements publics	168 837.53 € HT

Cette participation sera appelée dès mars 2008.

Le conseil est invité à :

⇨ approuver le Compte Rendu Annuel de Concession 2007

⇨ autoriser le Maire, ou en son absence le 1er Adjoint, à entreprendre toute action, signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

MAIRIE DES AVIRONS

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire, délibère et à l'unanimité :

=> approuve le Compte Rendu Annuel de Concession 2007 de la SODEGIS

=> autorise le Maire, ou en son absence le premier adjoint, à entreprendre toute action, signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS